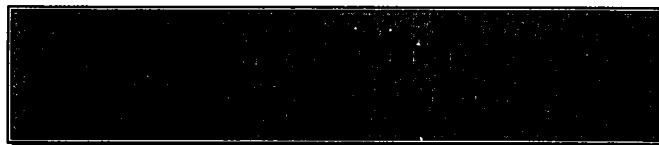


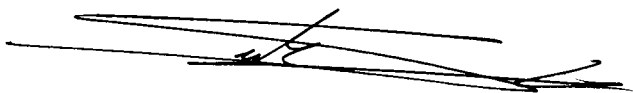
FIDALSEC-LINSIG
Société par actions simplifiée d'Expertise-Comptable
et de Commissaires aux Comptes au capital de 189 295,94 Euros
Siège social : 68200 MULHOUSE - 25, avenue du Président Kennedy
342 998 903 RCS MULHOUSE

87 B 526
TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
DATE D'ENREGISTREMENT AU GREFFE : 30 JUL. 2019
N° DU DEPOT : 1918/3469
LE GREFFIER

B I L A N
déposé au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés



Certifié conforme
Le Président



Désignation de l'entreprise : FIDALSEC-LINSIG SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 25 av. du Président Kennedy 68200 MULHOUSE

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 3 4 2 9 9 8 9 0 3 0 0 0 4 7

Néant ☐

				Exercice N clos le	N-1
				3 0 0 9 2 0 1 8	3 0 0 9 2 0 1 7
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 829	3 496
	Fonds commercial (1)	AH	AI	725 953	725 953
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	160 887	54 234
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	50 975	11 997
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	30	30
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	219 691	795 710
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ	113 097	129 405
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	259 608	555 114
	Autres créances (3)	BZ	CA	74 862	83 848
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	271 003	280 185
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	17 619	18 228
	TOTAL (III)	CJ	CK	259 608	1 031 695
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	479 298	1 827 404
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)					

Revois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

Désignation de l'entreprise : FIDALSEC-LINSIG SAS

Néant ☐ *

L'EMPRUNTEUR A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :189...296.....)	DA	189 296	189 296
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	32 517	32 517
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 930	18 930
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	673 943	673 891
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	86 361	85 052
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 001 047	999 686
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	29 276	45 104
	TOTAL (III)	DR	29 276	45 104
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	90 463	103 819
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	149 257	144 340
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	182 068	190 013
	Dettes fiscales et sociales	DY	261 621	345 837
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	40 420	47 342
		EB	73 252	63 097
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EC	797 081	894 448
	TOTAL (IV)	ED		
	Ecart de conversion passif * (V)	EE	1 827 404	1 939 239
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	735 168	818 310
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : FIDALSEC-LINSIG SAS

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	1 047 253	FH		FI	1 069 542
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 047 253	FK		FL	1 069 542
	Production stockée*					FM	(16 308)
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	7 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	109 211
	Autres produits (1) (11)					FQ	37
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 147 194
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	451 895
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 188
	Salaires et traitements*					FY	369 149
	Charges sociales (10)					FZ	105 019
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	18 885
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	27 059
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	29 276
	Autres charges (12)					GE	36 324
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 044 795
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	102 399
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 451
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 451
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 451)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	98 948
							90 463

Désignation de l'entreprise : FIDALSEC-LINSIG SAS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1											
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA													
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		14 334											
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC													
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		14 334											
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE													
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		858											
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG													
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		858											
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		13 476											
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ													
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 587	18 886											
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 147 194	1 193 822											
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 060 833	1 108 770											
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	86 361	85 052											
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO													
	(2) Dont {	HY													
						produits de locations immobilières									
	{	IG													
						produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									
	(3) Dont {	HP		2 352											
						- Crédit bail mobilier *									
	{	HQ													
						- Crédit bail immobilier									
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH													
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ													
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK													
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX													
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC													
		RD													
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 829	10 015											
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2													
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3													
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4														
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9															
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels						
Exercice N															
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs						
Exercice N															
Charges antérieures	Produits antérieurs														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 827 404.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 047 253.39 Euros et dégageant un bénéfice de 86 360.78 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	737 278		
Installations générales agencements aménagements des constructions	215 120		
Installations générales agencements aménagements divers	1 593		
Matériel de transport	3 534		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 293		2 552
TOTAL	275 540		2 552
Autres titres immobilisés	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	1 012 848		2 552

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			737 278	737 278
Installations générales agencements aménagements constr.			215 120	215 120
Installations générales agencements aménagements divers			1 593	1 593
Matériel de transport			3 534	3 534
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			57 845	57 845
TOTAL			278 092	278 092
Autres titres immobilisés			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL			1 015 400	1 015 400

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 286	2 543		7 829
Installations générales agencements aménagements constr.	153 145	7 742		160 887
Installations générales agencements aménagements divers	1 593			1 593
Matériel de transport	1 414	707		2 121
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	39 368	7 893		47 261
TOTAL	195 519	16 342		211 862
TOTAL GENERAL	200 805	18 885		219 691

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 543				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 742				
Matériel de transport	707				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 893				
TOTAL	16 342				
TOTAL GENERAL	18 885				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	45 104	29 276	45 104		29 276
TOTAL	45 104	29 276	45 104		29 276

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	291 827	27 059	59 279		259 608
TOTAL	291 827	27 059	59 279		259 608
TOTAL GENERAL	336 931	56 335	104 383		288 884
Dont dotations et reprises d'exploitation		56 335	104 383		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	327 132	327 132	
Autres créances clients	487 590	487 590	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	595	595	
Impôts sur les bénéfices	24 458	24 458	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 143	24 143	
Divers état et autres collectivités publiques	10 635	10 635	
Débiteurs divers	15 031	15 031	
Charges constatées d'avance	17 619	17 619	
TOTAL	907 203	907 203	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 824	1 824		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	88 638	26 725	61 913	
Fournisseurs et comptes rattachés	182 068	182 068		
Personnel et comptes rattachés	69 406	69 406		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 491	38 491		
Taxe sur la valeur ajoutée	148 308	148 308		
Autres impôts taxes et assimilés	5 417	5 417		
Groupe et associés	149 257	149 257		
Autres dettes	40 420	40 420		
Produits constatés d'avance	73 252	73 252		
TOTAL	797 081	735 168	61 913	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 378			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	45 104	29 276	45 104		29 276
TOTAL	45 104	29 276	45 104		29 276

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	291 827	27 059	59 279		259 608
TOTAL	291 827	27 059	59 279		259 608
TOTAL GENERAL	336 931	56 335	104 383		288 884
Dont dotations et reprises d'exploitation		56 335	104 383		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	327 132	327 132	
Autres créances clients	487 590	487 590	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	595	595	
Impôts sur les bénéfices	24 458	24 458	
Taxe sur la valeur ajoutée	24 143	24 143	
Divers état et autres collectivités publiques	10 635	10 635	
Débiteurs divers	15 031	15 031	
Charges constatées d'avance	17 619	17 619	
TOTAL	907 203	907 203	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 824	1 824		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	88 638	26 725	61 913	
Fournisseurs et comptes rattachés	182 068	182 068		
Personnel et comptes rattachés	69 406	69 406		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 491	38 491		
Taxe sur la valeur ajoutée	148 308	148 308		
Autres impôts taxes et assimilés	5 417	5 417		
Groupe et associés	149 257	149 257		
Autres dettes	40 420	40 420		
Produits constatés d'avance	73 252	73 252		
TOTAL	797 081	735 168	61 913	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 378			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	15.2400	12 417			12 417

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle	32 349		693 604	725 953	
Total	32 349		693 604	725 953	

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables. La société a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à la valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est comptabilisée. Au regard du test de dépréciation effectué, aucun indice de perte de valeur n'a été constaté.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	77 898
Autres créances	26 261
Total	104 159

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	412
Emprunts et dettes financières diverses	2 214
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 327
Dettes fiscales et sociales	71 093
Autres dettes	12 114
Total	201 160

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 619
Total	17 619
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	73 252
Total	73 252

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
61 ans	moins d'un an	
54 à 60 ans	1 à 5 ans	10 248
50 à 53 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	4 749
30 à 39 ans	21 à 30 ans	12 937
moins de 30 ans	plus de 30 ans	1 343
Engagement total		29 277

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation moyen
- taux d'actualisation moyen

FIDALSEC-LINSIG
Société par actions simplifiée d'Expertise-Comptable
et de Commissaires aux Comptes au capital de 189 295,94 Euros
Siège social : 68200 MULHOUSE - 25, avenue du Président Kennedy
342 998 903 RCS MULHOUSE

Assemblée générale ordinaire annuelle du 27 mars 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
Exercice clos le 30 septembre 2018

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, l'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 86 360,78 EUR :

- à concurrence de 85 000 EUR à la distribution d'un dividende aux associés
- le solde, soit 1 360,78 EUR, étant viré au compte « Autres Réserves ».

L'assemblée générale prend acte que conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de la société, les actions de préférence disposent d'un dividende prioritaire, au titre de chaque exercice social, d'un montant global de 85 000 EUR. En conséquence, le dividende prioritaire revenant à l'associé titulaire desdites actions de préférence s'élève à un montant global de 85 000 EUR.

Le dividende revenant à chaque action de préférence est ainsi fixé à 8 500 EUR.

L'assemblée générale prend acte en outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles et non éligibles à la réfaction légale, se sont élevés à :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction légale Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à la réfaction légale
2014/2015	--	--	--
2015/2016	--	--	--
2016/2017	85 000 EUR	--	--

DECISION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité à l'unanimité par l'assemblée générale des associés du 29 mars 2019.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.



FIDALSEC LINSIG SAS

Exercice clos le 30 septembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

FIDALSEC LINSIG SAS
25 Avenue Président Kennedy
68200 MULHOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FIDALSEC LINSIG SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les règles et méthodes comptables d'évaluation des créances clients ainsi que des travaux en cours. Nous avons apprécié le caractère approprié de la méthodologie mise en œuvre, validé par sondage son application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

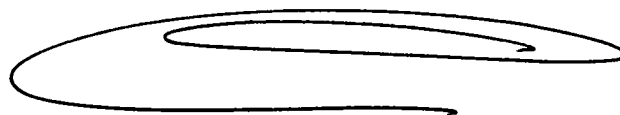
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BOURG EN BRESSE, le 11 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes



Philippe MICHAUD

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 325	7 829	3 496	6 039	2 543	42.11
	Fonds commercial (1)	725 953		725 953	725 953		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	215 120	160 887	54 234	61 976	7 742	12.49
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	62 972	50 975	11 997	18 045	6 048	33.52
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	30		30	30		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 015 400	219 691	795 710	812 043	16 333	2.01
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	113 097		113 097	129 405	16 308	12.60
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	814 722	259 608	555 114	615 530	60 415	9.82
	Autres créances	74 862		74 862	83 848	8 986	10.72
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	271 003		271 003	280 185	9 183	3.28
	Charges constatées d'avance (3)	17 619		17 619	18 228	609	3.34
	Total III	1 291 303	259 608	1 031 695	1 127 196	95 501	8.47
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 306 703	479 298	1 827 404	1 939 239	111 834	5.77

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an